

Bourses Doc.Mobility

Fonds des donations de l'Université



Felix Kessler, Vice-recteur recherche

La Commission de recherche

<https://www.unine.ch/curs/home.html>

Compétences de la Commission de recherche (CR) de l'Université de Neuchâtel

- La commission est composée de 13 membres, trois par faculté. Les membres compétents évaluent les projets soumis. La commission prend ses décisions par vote (majorité des membres présents).
- La CR organise la procédure de sélection et décide de l'attribution, dans le cadre du budget à disposition, [des bourses de mobilité \(Doc.Mobility\)](#) co-financées par swissuniversities
- Sélectionne et propose à la rectrice ou au recteur, dans le cadre du budget à disposition, un certain nombre de candidat-e-s en vue de l'attribution [de bourses ou subsides du Fonds des donations](#)

Bourses Doc.Mobility

(<https://www.unine.ch/curs/home/Doc.Mobility.html>)

- Les bourses Doc.Mobility sont octroyées par la Commission de recherche de l'Université de Neuchâtel sur la base d'un concours interne à l'Université pour une durée de **6 mois**, pouvant exceptionnellement aller jusqu'à 12 mois .
- Elles ou ils ne sont pas financé-e-s dans le cadre d'un projet FNS
- Les bourses Doc.Mobility s'adressent aux doctorantes et doctorants qui souhaitent améliorer leur profil scientifique dans un institut de recherche à l'étranger.
- Le subside couvre les frais d'entretien personnel, comprend un forfait pour les frais de voyage, et une éventuelle contribution aux frais de recherche et de congrès.
- Les demandes de bourses Doc.Mobility complètes doivent être soumises par e-mail sous format PDF au secrétariat de la Commission de recherche de l'UniNE (commission.recherche@unine.ch).

Un résumé des procédures, le formulaire à remplir et les directives se trouvent dans la marge de droite.

Délais de soumission : 1er mars et 1er septembre

Bourses Fonds des donations de l'Université

<https://www.unine.ch/curs/home/fonds-des-donations-de-luniversi.html>

La commission de recherche

- lance deux fois par an un appel aux candidatures pour les **bourses** et les **subsidés**
- sélectionne les meilleurs projets dans le cadre du budget à disposition
- fait une proposition au Rectorat, qui décide des attributions.

BOURSES : est autorisé-e à soumettre une demande de bourse pour un séjour effectué hors de l'Université :

- **un-e doctorant-e immatriculé-e à l'Université de Neuchâtel,**
 - **une chercheuse ou un chercheur de l'Université de Neuchâtel**
 - **un-e étudiant-e immatriculé-e à l'Université de Neuchâtel,** uniquement pour la réalisation d'un mémoire de Master
- *Frais couverts : frais de séjour, frais de déplacement*

SUBSIDÉS : est autorisé-e à soumettre une demande de subside en vue de l'accueil d'une visiteuse ou d'un visiteur d'une université étrangère :

- **un-e professeur-e ordinaire, une professeur-e assistant-e, une directrice ou un directeur de recherche**
- peut soumettre une demande de subsidés en vue de l'accueil d'une visiteuse ou d'un visiteur d'une université étrangère.
- Les subsidés servent à financer les frais liés au séjour d'une jeune chercheuse ou d'un jeune chercheur étranger (doctorant-e ou post-doctorant-e) ou éventuellement d'un-e professeur-e en congé sabbatique.

Frais couverts : frais de séjour, frais de déplacement

Délais de soumission : 1er mars et 1er septembre

Merci pour votre attention !

Felix Kessler

Vice-recteur recherche
Faubourg de l'Hôpital
CH-2000 Neuchâtel

felix.kessler@unine.ch

www.unine.ch/curs/home.html

Caroline Gillardin

Sécretaire Commission de
recherche
Faubourg de l'Hôpital
CH-2000 Neuchâtel

caroline.gillardin@unine.ch

Remerciements à l'équipe du SRI!